Image not found or type unknown

Re révision generale de plomberie

Par **Delphcaro**, le **28/02/2012** à **07:45**

Bonjour,
Bonjour, ils nous disent exactement de faire cette révision de plomberie et de leur fournir une facture justifiant l'exécution des travaux sinon ils le feront faire par une entreprise de leur choix et déduiront le montant de notre dépôt de garantie..
Ils n'ont donc pas le droit ?

Merci d'avance

[Modifier mon message] [Supprimer]

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés